



FONDS D'ADAPTATION

## **Le Fonds d'adaptation lance la version française de la formation en ligne conçu pour faciliter l'accès à la finance climat**

Washington, 29 juin 2020 — Le Fonds d'adaptation vient d'élargir son offre de produits de la connaissance avec le lancement de la [version française](#) de la formation cours en ligne consacrée aux modalités de l'accès direct à la finance climat.

Cet outil d'apprentissage interactif a pour objectif d'accompagner les organisations des pays en développement et faciliter leur accès aux financements pour l'adaptation au changement climatique. Sa [version en anglais](#) est disponible depuis le mois de novembre 2019 et a été officiellement lancée à l'occasion de la COP 25 à Madrid.

Le cours fournit une présentation de la procédure d'accréditation prévue par le Fonds à l'intention des institutions de mise en œuvre, et décrit les éléments à prendre en compte dans les processus de conception et d'exécution des projets financés par le Fonds afin d'aider leurs promoteurs à être plus efficace sur le terrain. Il s'attache en particulier à apporter des connaissances faciles d'accès et notamment les exigences du Fonds en matière d'accréditation, ainsi que sur la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et de genre dans la formulation et la mise en œuvre de projets d'adaptation durables.

Fruit d'une collaboration entre le Fonds d'adaptation et le Programme d'apprentissage en Ligne (OLC) du Groupe de la Banque mondiale, le cours est gratuit et ouvert à tous.

Bien que la version française soit identique à la version originale en anglais, elle permettra d'élargir la portée du cours en direction des organisations des pays en développement francophones souhaitant bénéficier d'une accréditation auprès du Fonds. Elle s'adresse également aux institutions de pays francophones déjà accréditées, et permettra d'affiner leurs capacités et de monter des projets de bonne qualité, mais aussi de se préparer à la procédure de renouvellement de l'accréditation prévue au terme de la période initiale d cinq années.

Sur les cinquante (50) [institutions de mise en œuvre](#) accréditées à ce jour par le Fonds d'Adaptation, sept (7) ont le français comme principale langue de travail (dont cinq institutions nationales et deux régionales). Plusieurs autres organisations francophones ont soumis une demande d'accréditation, actuellement en cours d'examen.

*« Je me réjouis de la disponibilité de ce nouvel outil en ligne en langue française, car il permettra à de nombreux pays vulnérables au changement climatique de dépasser la barrière de la langue et faciliter leur accès aux processus d'accréditation et aux ressources du Fonds, »* souligne **Ibila**



## FONDS D'ADAPTATION

**Djibril**, président du Conseil du Fonds d'Adaptation et de nationalité béninoise. *« Étant moi-même francophone, j'ai travaillé dur pour perfectionner mon anglais, mais il n'en reste pas moins qu'une offre de ressources d'apprentissage dans sa propre langue donnera à nombre de pays les moyens d'accéder plus facilement à ces outils et de mieux se préparer à recevoir des financements climatiques. Cette initiative est aussi un autre exemple de la des efforts entrepris par le Fonds pour faciliter l'accès de ses ressources pour les pays vulnérables. »*

Composée de deux modules, la formation s'appuie sur des études de cas pour guider l'utilisateur à travers les grandes étapes de la procédure d'accréditation et pour la prise en compte des questions environnementales, sociales et de genre dans la conception et l'exécution des projets. Elle propose en outre des tests de connaissances pour faire le point sur chaque leçon. Chacun peut avancer à son rythme, sachant que la durée du cours est d'environ trois heures au total. La formation est sanctionnée par un certificat délivrée aux participants.

Ce cours en ligne a principalement été conçu pour faciliter la compréhension de la procédure d'accréditation des institutions de mise en œuvre et pour aider celles-ci à mettre au point des projets de qualité dans le cadre des modalités d'accès direct aux ressources du Fonds, un mécanisme novateur qui permet aux pays d'avoir la maîtrise des politiques d'adaptation.

*« Ce cours en ligne est un outil de connaissance très interactif destiné à renforcer les capacités au niveau national et infranational. Il traite des difficultés et des opportunités engendrées par nos modalités d'accès direct aux financements et permet en particulier de remédier aux lacunes en matière de gestion financière et de normes environnementales, sociales et de genre, »* explique **Cristina Dengel**, responsable de la gestion des connaissances au sein du Fonds pour l'adaptation. *« La création d'une version en français va nous permettre d'élargir notre public, et nous espérons enrichir notre offre avec une version espagnole prochainement. »*

Ce cours vient étayer le pilier « partage et connaissance » de la stratégie à moyen terme du Fonds lancée en 2018 pour une période de cinq ans et dont l'objectif est de promouvoir et développer des actions de qualité, des pratiques novatrices et des ressources d'apprentissage dans le domaine de l'adaptation, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et des Objectifs de développement durable.

*« Depuis 12 ans, le Fonds a accumulé des connaissances exceptionnelles en matière d'adaptation, notamment de ses activités sur le terrain et du renforcement des capacités nationales promues dans le cadre du mécanisme d'accès direct à ses ressources. En proposant, dans plusieurs langues, des outils et des modèles extrêmement utiles, il s'agit de lutter contre les obstacles qui entravent l'accès des pays en développement aux financements internationaux pour l'adaptation, en vue de développer à terme dans le monde entier des pratiques qui contribuent à faire face à l'urgence posée par le changement climatique »,* indique **Mikko Ollikainen**, Manager du secrétariat du Fonds d'adaptation.



## FONDS D'ADAPTATION

Ce cours en ligne a été conçu à l'intention des [autorités désignées](#) du Fonds au sein des gouvernements des pays en développement, des institutions nationales de mise en œuvre accréditées ayant recours à l'accès direct et des organisations candidates à l'accréditation, ainsi que des autres partenaires du Fonds, des ONG et des institutions secteur privé.